

02 Mai 2025

## BAFA : la Caf du Pas-de-Calais propose des aides financières pour les futurs animateurs

**Pour encourager les jeunes du département à passer leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), la Caf du Pas-de-Calais propose des aides financières pour obtenir le diplôme. Conditions de ressources ? Modalités de demande ? Montants versés ? La Caf du Pas-de-Calais détaille les aides existantes pour les animateurs en devenir.**

### Les avantages du Bafa

Accessible dès 16 ans, le BAFA est le sésame idéal pour trouver un job à proximité de chez soi pour animer les vacances des plus jeunes et les activités périscolaires !

Cette formation allie la théorie à la pratique avec des stages dans différentes structures d'animation. Le Bafa est une entrée dans le monde de l'animation avec des responsabilités et du travail en équipe. Il permet de gagner en autonomie, de découvrir de nouveaux lieux, de vivre de nouvelles expériences, d'acquérir des compétences en encadrant des enfants et adolescents durant leur temps de loisirs.

**La formation se déroule en trois temps** : une formation initiale (1), un stage pratique (2) et enfin une session d'approfondissement (3) sur une thématique choisie par le stagiaire.

### BAFA : quelle est l'aide nationale ?

**La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) finance une aide à hauteur de 200€** pour chaque stagiaire, **sans conditions de ressources**.

Dans le Pas-de-Calais, cette aide est versée par la Caf dès l'inscription à la session d'approfondissement, troisième et dernière étape pour l'obtention du diplôme.

Les stagiaires qui effectuent leur **session d'approfondissement BAFA** dans le département doivent déposer leur demande auprès de la Caf du Pas-de-Calais en complétant et en renvoyant [le formulaire disponible sur le site Caf.fr](#).

### BAFA : quelles sont les aides locales dans le Pas-de-Calais ?

En complément de l'aide nationale, **la Caf du Pas-de-Calais verse [une aide locale](#) comprise entre 150 à 200€ par session** (initiale ou d'approfondissement) en fonction du quotient familial du jeune ou de sa famille. Cette aide est versée uniquement pour les sessions réalisées **en externat dans le Pas-de-Calais**.



La demande doit être envoyée à la Caf en complétant [le formulaire disponible sur le site Caf.fr](#).

**Avec le Département du Pas-de-Calais, la Caf verse également une aide "coup de pouce" de 200€ pour les jeunes de moins de 26 ans du département en formation initiale BAFA. Cette aide est versée uniquement pour les sessions réalisées en internat dans le Pas-de-Calais.**

Une aide complémentaire de **300€** est versée si le stagiaire décide de réaliser une session d'approfondissement sur l'accueil des jeunes en situation de handicap.

La demande doit être adressée depuis le site [BAFA | Jeunesdu62.fr](#).

**Ces aides locales BAFA sont cumulables avec l'aide nationale BAFA.**

### **Pas-de-Calais : les aides BAFA versées en 2024**

En 2024, **2 712 jeunes du Pas-de-Calais** ont été aidés financièrement par la Caf et le Département pour passer leur BAFA.

- **1 180 jeunes ont bénéficié de l'aide nationale BAFA des Allocations familiales** pour un montant total versé de 228 789 euros.
- **278 jeunes ont bénéficié d'une aide locale BAFA versée exclusivement par la Caf du Pas-de-Calais** pour un montant total versé de 46 950 euros.
- **1 254 jeunes ont bénéficié d'une aide "Coup de pouce BAFA" versée conjointement par la Caf et le Département du Pas-de-Calais.** Pour cette aide, la Caf a co-financé le dispositif à hauteur de 126 950 euros.

### **CONTACTS PRESSE**

[COMMUNICATION@CAF62.CAF.FR](mailto:COMMUNICATION@CAF62.CAF.FR)

YOHANN DERENSY, 03.21.24.53.50 / 06.24.66.56.75

MARJORIE DEPREZ, 03.21.24.54.70 / 06.24.66.56.67

